

Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 9 avril 1864

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 3 p. (149r, 150r, 151v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules Favre, 9 avril 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43091>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 avril 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin propose à Favre de venir à l'audience du 15 avril 1864 du tribunal de Vervins en partant le 13 avril de Paris en soirée et en passant par Guise comme l'a suggéré Versigny, ou bien le 14 avril au matin. Il lui rappelle qu'Oudin-Leclère l'a invité à descendre chez lui. Il explique à Favre qu'il a cherché depuis sa dernière lettre des explications aux questions posées à Laeken aux anciens domestiques de la maison et qu'il a pensé qu'elles avaient pour objet de leur faire déclarer que Marie Moret avait été enceinte et avait avorté. Godin précise qu'Esther Lemaire était parfaitement au courant de la maladie contractée par Marie Moret à Laeken puisque Godin lui donnait des nouvelles de sa santé et que c'est elle qui tenait informée la famille Moret. Godin ajoute qu'il ne savait pas que le bruit courait à Guise que Marie Moret était enceinte.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#), [Relation Godin-Moret](#), [Santé](#), [Voyage](#)

Personnes citées

- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)
- [Versigny, Victor \(1819-1872\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités

- [Hôtel du Cygne, Saint-Quentin \(Aisne\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Paris](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 9 aout 1664

Monsieur

Je vous rappelle a votre convenance le
peu prétain des plaisirs de mon affaire
qui dans le meanwhile temps de retard ont été
finis au 13 aoutant, Il me parait aiseain
que vous ayez la bonté de m'envier comment
vous deviez faire le voyage afin que je puisse
mettre ma nature a votre disposition suivant
la partie que vous aurez pris. Mon avis est
toujours qu'il vous est plus commode de venir
directement a St quentin ou je vous attendrai
M. Mousquoy a mis l'avis que vous pourriez
quitter Paris le 17 auz deux pour venir enchez
a St quentin Rethel du cygne: et le 18 par le
a votre plaisir. nous serions a guise pour
l'heure et nous arrivions a St quentin l'apres midi
mais quittant Paris même le 16 a 7 Heures du
matin nous seriez a 10 Heures 20 ou a
St quentin nous gaudrons. mais nous n'aurons
rien de cette façon le même jour

M. Duvivier laisse monsieur le Roi
me rappeler qu'il vous a fait l'indication
de descendre chez lui et qu'il avait promis de
vous faire amener vous pourriez prendre le
moyen de la disposition dont je pense vous
auriez que vous fûtes mis a la fin de
que lui annoncer que vous seriez des
conservés pendant votre court voyage a St quentin
Monsieur l'Amiral

de laquelle a été tirée du sujet du mariage
en mort maintenant du sujet de mon
affaire, j'ai eu l'occasion de faire entendre
le 31 mars une note sur les investigations qui
ont été faites dernièrement à Lachem.
ma femme ayant aucun motif de me méfier
pas grande mais une affection à me surveiller
et à faire échouer je suis obligé de me débrouiller
aux apprêts qui nécessitent des manœuvres
dont les agents font usage et comme elles
n'avaient aucun importance si on me leur apprenait
un caractère suffisant de cette méfiance, j'ai
cherché depuis que je vous ai écrit la signification
des questions posées à Lachem aux anciens
domestiques de la maison, je suis arrivé à
savoir que ma femme l'enchaînait dans toute
que j'en avais connue, il est très-reblement
dans l'esprit des personnes qui ont été
interrogées, que les questions qui leur étaient
faîtes avaient pour but de chercher à leur faire
infliger, que Mme Marie avait été pressée
pendant son absence à Lachem et qu'il y avait
un abus de l'autorité, sans doute provoqué, ou
lorsque des maladroits se mettent à la recherche
de preuves faites qu'il y ait la faiblesse et
l'ignorance de commettre des malversations
dans les plus infames suppositions
je vous parle à une occasion pour que
les fâches manquent pour donner un corps au
pécule que vous avez fait et dont je veux l'offrir

que je m'arrête même aux invraisemblances
que ces invraisemblances car il meut difficile
de comprendre comment pareilles insinuations peuvent
venir des agents payés par ma femme. Elle
est les guider et elle a parfaitement su ce
que elle le maladie de M^{me} Marie. et combien
que ce ne puisse être elle qui fasse faire des
recherches semblables cest à ma femme que j'attribue
les nouvelles de la santé de M^{me} Marie et cest elle
qui tenait la famille éloigné au moment de la
confiance que le médecin avait dans le rétablis-
sement de la santé de leur fille, les lettres que
ma femme m'enviait pendant les huit jours qu'
je restai à Laeken continuaient des deux pour
le prompt guérison de Marie, mais lorsque
s'arrêta elle me rappela ces lettres avec toutes les autres
qu'elle me avait

mais il est une chose que je ne savais pas
et que je n'en apprendais pas que plusieurs
jours plus tard a fait courir le bruit à Guise que
M^{me} Marie était ou avait été enceinte et ce
bruit a été rapporté à Laeken

Voudrait-on bâter quelque chose sur ces rumeurs
de grossesse il est alors possible que dans sa
faiblesse ma femme en arriverait à se faire
persuader ce qu'il y a de vrai, si
jamais quelqu'un système ou par des insinuations
peut-être être mises en avant je compte sur
vous pour me par laisser de quérir à
mes avocaires il faut les traiter comme
ils le méritent

Je vous prie d'agréer Monsieur les sentiments am-
begois que suis votre très affectueux Godeffroy